

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

LA MISSION STÉPHANE BERN

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de la Mission Stéphane Bern, dont l'objectif est d'inventorier et de sauvegarder des éléments de patrimoine en péril dans toute la France.



EN PARTENARIAT
AVEC

MÉCÈNE DE LA
FONDATION DU PATRIMOINE



► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Bourgogne-Franche-Comté dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bourgogne-Franche-Comté
14, rue Violet
25000 Besançon
03 81 47 95 14
bfcbesancon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur



COMMUNE DE BAUME-LES-MESSIEURS

4 place de la Mairie
39210 Baume-les-Messieurs
03 84 44 61 41

FONDATION
DU
PATRIMOINE

► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE
**L'ABBAYE DE
BAUME-LES-MESSIEURS**

Jura



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine/ Stéphane Martin/CC BY SA 2.0 - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Baume-les-Messieurs, labélisé Plus beau village de France, enrôle ses maisons autour de l'abbaye bénédictine, magnifique exemple de l'art roman jurassien.

C'est de là, en 909, que sont partis l'Abbé Bernon et quelques moines pour fonder Cluny. L'abbaye connut son apogée aux XVIe et XVIIe siècles. A côté de la maison abbatiale, l'église arbore un joli portail sculpté du Xe siècle. Dotée d'une architecture reflétant le cours des siècles et d'un mobilier sacré riche et divers, elle inspire par sa majesté : retable flamand du XVIe siècle - l'un des plus grands retables polychromes d'Europe -, statuaire bourguignonne du Xe siècle et Chapelle des Tombeaux. Les recherches archéologiques tendent à démontrer que sa fondation est plus précoce, des vitraux carolingiens du VIIIe siècle ayant été découverts en 2012. Aujourd'hui, le temps a fait son oeuvre. Des infiltrations d'eau au niveau de la toiture de la nef et des bas-côtés endommagent les enduits des voûtes au-dessus du chœur, dans lequel est abrité le retable flamand et la chapelle des tombeaux ainsi que sa statuaire bourguignonne, La même problématique est apparue dans le logis abbatial.

LE PROJET DE RESTAURATION

Les travaux portent sur la toiture et la maçonnerie de l'édifice :

- Réfection de la toiture de la nef de l'abbatiale Saint-Pierre et de ses bas-côtés ;
- Réfection de la toiture du logis abbatial abritant l'espace muséographique ;
- Consolidation de la voûte du chœur où est situé le retable flamand du XVIème s.

A l'issue des travaux, un espace muséographique sera ouvert. Des visites guidées commentées en trois langues de l'ensemble de l'abbaye seront organisées.

NOTRE PATRIMOINE A BESOIN DE NOUS !

Malgré les aides publiques sollicitées, le montant des travaux reste conséquent pour notre commune de 169 habitants. C'est pourquoi nous ouvrons une souscription publique en partenariat avec la Fondation du patrimoine. Chaque donateur (habitant, entreprise, association, ami du patrimoine), bénéficiera de déductions fiscales incitatives. La Fondation pourra apporter un financement complémentaire. Vous pouvez faire un don par chèque ou en ligne sur le site sécurisé de la Fondation.

Mobilisons-nous !

Montant des travaux	2 170 000 €
Objectif de collecte	40 000 €
Début des travaux	2020



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

L'abbaye de Baume-les-Messieurs

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/62984

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

L'abbaye de Baume-les-Messieurs

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Crédit photos © Fondation du patrimoine

